

SE PRÉPARER A METTRE SON BIEN EN LOCATION SAISONNIÈRE

DURÉE : 7 HEURES (1 JOUR)

La mise en location d'une propriété peut être source de stress et de contraintes. Explorez les réglementations, suivez les conseils et anticipez les imprévus pour une expérience plus sereine !



ARSAP

ACADÉMIE RÉUNIONNAISE
DES SERVICES À LA PERSONNE

Objectif de formation

- Disposer de l'ensemble des clefs nécessaires à la mise en location de son bien

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les réglementations liées à la location saisonnière
- Se préparer à louer un logement destiné à la location saisonnière
- Mettre en location son bien

Contenu

- La réglementation, les avantages et les inconvénients
- Les obligations en tant que propriétaire
- Les plateformes de réservation
- Les critères d'évaluation et les exigences clients
- Les indispensables dans une location saisonnière

DATES, LIEU



EN PRÉSENTIEL DANS NOS LOCAUX SELON PLANNING ETABLI - NOUS CONTACTER

MÉTHODES MOBILISÉES :

Exposés didactiques, discussions de groupe, exercices pratiques, cas concrets, support informatique + projection

MOYENS TECHNIQUES :

Exercices, plateau technique (reconstitution d'un domicile), Klaxoon, Padlet

MODALITES D'ÉVALUATION :

- Fiche de renseignements en amont et questions
- Evaluations formatives réalisées à l'aide de grilles critériées
- Attestation de fin de formation mentionnant l'atteinte des objectifs de la formation
- Evaluation à froid des transferts opérés dans l'activité
- Questionnaire de satisfaction des participants

Modalités et délais d'accès :

En inter-entreprises, selon planning inter-entreprises de l'ARSAP.

En intra-entreprise - Action planifiée en concertation avec l'entreprise

Accessibilité aux personnes handicapées :

Locaux adaptés PMR.
Autres handicaps, nous contacter pour mise en place des moyens de compensation



Pré-requis : Aucun pré-requis n'est exigé

Public : Propriétaires de biens souhaitant le/les destiner à la location à court ou moyen terme.

Tarifs et financements (HT/TTC) :

| | |
|---------------------|-------------------------|
| Inter entreprises | 300€/jour par stagiaire |
| En intra entreprise | 900€/jour par groupe |
| Individuel | Nous contacter |

FORMATEUR :
REVILLET Théo, formateur pour adultes et chef d'entreprises secteur SAP

Académie Réunionnaise des Services À la Personne

33 Rue Augustin Archambaud
97410 Saint Pierre

CONTACT :



02 62 35 54 71



contact@arsap.re

Retrouvez nous sur : www.arsap.re